



ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS
D'ÉNERGIE DU QUÉBEC

PARCE QUE LE MONDE CHANGE

**Mémoire de
l'Association des distributeurs d'énergie du Québec**

**présenté au
Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles**

**Dans le cadre de la consultation sur l'élaboration
de la stratégie sur l'hydrogène et les bioénergies 2030**

Janvier 2022

Mémoire de l'Association des distributeurs d'énergie du Québec - ADEQ Élaboration de la stratégie sur l'hydrogène et les bioénergies 2030

Dans le cadre de la consultation relative aux travaux d'élaboration de la Stratégie sur l'hydrogène et les bioénergies, l'Association des distributeurs d'énergie du Québec soumet sa réflexion. L'ADEQ y présente des pistes de solutions pragmatiques menant à une économie à plus faible empreinte carbone et à l'atteinte des objectifs ambitieux de réduction de gaz à effet de serre du Québec.

L'ADEQ

Fondée il y a près de 60 ans, l'Association des distributeurs d'énergie du Québec a pour mission d'être leader et d'être à l'écoute des intérêts et des besoins évolutifs de la population québécoise en matière d'énergie, tout en représentant ses membres qui desservent l'ensemble du territoire québécois, en les accompagnant dans l'optimisation de leur offre énergétique. L'association représente des entreprises distributrices d'énergie et leurs détaillants œuvrant au Québec. Ses membres emploient quelque 17 000 travailleurs qualifiés et comptent près de 2 300 points de service répartis sur tout le territoire québécois. Initialement spécialisés dans la vente au détail de produits pétroliers, ses membres diversifient depuis un moment déjà leur offre en intégrant de nouvelles énergies vertes.

La lutte aux changements climatiques ainsi que la décarbonisation de l'économie sont au cœur des préoccupations de la société québécoise. L'ADEQ et ses membres veulent y participer activement en travaillant de concert avec le gouvernement québécois.

Afin de lutter efficacement contre les changements climatiques, il faut optimiser l'efficacité de notre secteur énergétique pour demeurer compétitifs relativement à nos partenaires commerciaux. Pour y arriver, le Québec doit ouvrir son économie à une diversité de sources d'énergies sobres en carbone notamment les bioénergies et l'hydrogène afin de combler les besoins énergétiques des Québécois.

Un réseau bien établi au service de la promotion et de la distribution de nouvelles énergies à faible empreinte carbone

Les membres de l'ADEQ sont des acteurs importants de la distribution d'énergie. L'expertise qu'ils ont développée et qui leur a permis de traverser les époques est unique et précieuse pour atteindre les cibles ambitieuses que le Québec s'est données d'ici 2030 et l'atteinte de la carboneutralité vers 2050. Leurs réseaux se trouvent sur l'ensemble du territoire québécois, des centres urbains jusqu'aux

hameaux les plus éloignés. Plusieurs d'entre eux s'intéressent à la distribution de différentes formes d'énergies notamment les carburants et combustibles renouvelables et synthétiques ainsi que l'hydrogène. Les distributeurs veulent offrir une variété de produits énergétiques pour répondre aux différents besoins des consommateurs québécois.

Afin de convaincre l'ensemble de la population à l'utilisation d'une diversité d'énergie à faible empreinte carbone incluant les carburants et combustibles renouvelables et synthétiques ainsi que l'hydrogène, il faut bâtir à partir d'un réseau bien structuré, accessible et sécuritaire et ne pas trop bousculer les habitudes d'approvisionnement énergétique des Québécois. Les distributeurs d'énergie du Québec et leurs réseaux de stations-service, de relais routiers et de postes automatisés pour camionneurs offrent une vitrine extraordinaire pour ces nouvelles énergies vertes.

La présence de ces entreprises dans la distribution de nouvelles formes d'énergie à plus faible empreinte carbone ne pourra qu'accroître la disponibilité et l'accessibilité à des carburants et des combustibles plus sobres en carbone et à l'hydrogène! Au surplus, les réseaux des distributeurs de l'ADEQ sont bien établis, positionnés aux meilleurs emplacements et faciles d'accès pour l'approvisionnement en énergie des consommateurs. Ils possèdent des flottes de camions et une infrastructure de distribution bien rodée. Ces entreprises existantes contribuent grandement à l'économie locale des régions créant de bons emplois en investissant dans leur région, en plus d'être des citoyens corporatifs exemplaires.

Les distributeurs adapteront leurs réseaux et leur infrastructure de distribution selon la disponibilité des énergies et les besoins énergétiques des Québécois. Cependant, le gouvernement doit offrir une prévisibilité et des lignes directrices claires quant aux énergies qu'il souhaite voir développer. À titre d'exemple, l'infrastructure de distribution d'hydrogène pour les véhicules commerciaux ou le transport lourd nécessite des investissements importants. Les distributeurs doivent connaître la vision du gouvernement afin de planifier les infrastructures de distribution adéquatement et efficacement et s'assurer d'une rentabilité. L'approvisionnement des carburants et combustibles renouvelables doit également être accessible, prévisible et constant dans le temps.

Diversification des sources d'énergie à plus faible empreinte carbone

L'électricité occupe déjà une place importante dans le portefeuille énergétique québécois. Le Québec a le privilège de produire une électricité abondante et

renouvelable. L'électrification des transports est appelée à jouer un rôle central dans la transition énergétique vers une économie à faible empreinte carbone, mais ne doit pas être la seule énergie à être privilégiée.

Il est important d'assurer la sécurité énergétique des Québécois et de répondre à tous leurs besoins énergétiques adéquatement. Il serait hasardeux d'effectuer une transition énergétique vers une seule source d'énergie. Le Québec ne doit pas être à la merci de cette seule énergie et ainsi se mettre en situation de vulnérabilité face à des événements imprévus mettant en péril l'approvisionnement en cette énergie, ou encore en ne donnant plus aucun choix aux Québécois.

Il faut mettre en place une stratégie de diversification des sources d'énergie à plus faible empreinte carbone, avoir un portefeuille bien garni d'énergies qui nous permettra de satisfaire les besoins énergétiques des Québécois et leur donner le choix d'utiliser la bonne énergie pour le bon usage. Des carburants renouvelables comme l'éthanol et le biodiesel / diesel synthétique sont déjà ajoutés aux carburants et combustibles traditionnels. Une place accrue à ces nouveaux carburants doit être envisagée.

Les combustibles renouvelables liquides pourront très bien avoir un usage dans le mode de chauffage commercial et les applications industrielles. Au surplus, cette stratégie permettra de diversifier également les sources d'approvisionnement et ainsi être moins vulnérable aux événements qui pourraient perturber l'approvisionnement en énergie. Sans compter qu'il est impossible aujourd'hui de prédire avec certitude quelle sera l'énergie de l'avenir, d'où l'importance pour le Québec de demeurer à l'avant-garde d'une recherche diversifiée.

Définition des bioénergies

La définition des bioénergies doit inclure les carburants synthétiques comme le diesel renouvelable synthétique fabriqué à partir de plastiques souvent non recyclables, de caoutchouc, de vieux pneus ou de déchets commerciaux et industriels. Ces nouvelles filières sont déjà développées au Québec avec l'aide de subventions ou de programmes gouvernementaux visant la conversion des déchets et matières secondaires non réutilisables autrement. La stratégie doit inclure ces produits énergétiques pour poursuivre le développement et l'expansion de cette industrie québécoise prometteuse.

Le financement des initiatives entrepreneuriales locales

Le Fonds d'électrification et de changements climatiques, demeure pour l'instant difficile d'accès pour nos membres, qui sont des entrepreneurs québécois, et leurs projets de transition énergétique souvent intensifs en capital et comportant une

part d'incertitude. Alors que le transport et la distribution d'énergie sont deux pôles où le Québec peut faire des gains rapidement, il serait pertinent de se pencher sur cet enjeu et que des programmes incitatifs soient rapidement accessibles aux distributeurs déjà directement en contact avec les consommateurs. Cette initiative serait selon nous en droite ligne avec la volonté d'augmentation de l'impact concret recherché vers une distribution d'énergie à faible empreinte carbone.

Conclusion

Il n'y a pas de solution unique à la décarbonisation de l'économie. Il y a de la place pour plusieurs énergies à plus faible empreinte carbone dans le paysage énergétique québécois. On doit être à l'écoute du marché québécois. Les distributeurs d'énergie de l'ADEQ sont prêts à s'impliquer activement dans la transition énergétique et désirent mettre leur important réseau de distribution à la disposition de nouvelles formes d'énergie à plus faible empreinte carbone. Ils sont de plus déjà à pied d'œuvre pour innover en matière de carburants.

Il est économiquement beaucoup plus rentable de bonifier l'infrastructure de distribution existante et ainsi en maximiser l'utilisation. Des mesures incitatives devraient favoriser l'ajout d'équipements de distribution de nouvelles énergies plus vertes au réseau existant autant dans les stations-service que les postes automatisés pour camionneurs. Ces mesures stimuleront l'offre de sources d'énergies sobres en carbone et également la demande de différents types de carburants et combustibles à des énergies à plus faible empreinte carbone.

Sonia Marcotte
Présidente-directrice générale
Association des distributeurs d'énergie du Québec

7811, boul. Louis-H.-La Fontaine, bur. 206
Montréal, Québec, H1K 4E4
514-355-9600
sonia.marcotte@adeq.quebec